

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 25 JUIN 2009 à 20 heures**

Date de convocation : 16 juin 2009
Date d'affichage : 16 juin 2009

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15

L'an deux mil neuf, le jeudi vingt cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique ordinaire, en Mairie de BARISIS-AUX-BOIS, sous la présidence de Monsieur François BOBO, Maire.

Étaient présents : MM : François BOBO, Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Mme Anne PERDU, MM Bernard CORDELETTE, Didier LEMÉE, Maurice BOITELLE, Emmanuel FONTAINE, Mme Marie-Jeanne BAILLEUX, MM. Yann MARTIN, Christophe GOSSEAU, Mmes Suzanne GERON, Françoise ARMANI, M. Avelino GOMES, Mme Carine KOWALSKI formant la majorité des membres en exercice,

Il est procédé à l'élection de secrétaire de séance pris au sein du Conseil ; Mme Suzanne GERON, à l'unanimité, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

ORDRE du JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 15 mai 2009.
- 2) Ligne de trésorerie pour les écoles.
- 3) Emprunt pour les écoles.
- 4) Armoire sinistrée éclairage public.
- 5) Contrat avenir.
- 6) ONF - Travaux de nettoyage.
- 7) Caution tables et bancs – Location symbolique.
- 8) Utilisation du stade par l'US CHAUNY.
- 9) Questions diverses.

1/ APPROBATION du PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 15 juin 2009

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juin 2009.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour « Carrières de Bernagousse ».

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS.

2/ CARRIERE de BERNAGOUSSE.

M. VIXEL Olivier est intéressé pour la location des hangars afin de créer des box à chevaux.
M. PERNAUT répond que les lieux ne semblent pas très adaptés. Des aménagements sont à prévoir.
M. VIXEL répond qu'il prendrait en charge les aménagements et les coûts y afférents.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS.

3/ LIGNE de TRÉSORERIE - Ecoles

Monsieur le Maire informe que des demandes, pour un montant de 200 000 € ont été faites auprès de DEXIA, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne.

La plus intéressante étant celle de la Caisse d'Épargne à savoir : T4M (0.76%) + marge de 1.50% pour une durée d'1 an maximum.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

4/ EMPRUNT pour les ECOLES.

Monsieur le Maire informe que des demandes, pour un montant de 150 000 € ont été faites auprès de DEXIA, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne.

La plus intéressante étant également celle de la Caisse d'Épargne à savoir :
4.27 % sur 48 trimestres soit 4 009.99 € par trimestre ou
4.57 % sur 60 trimestres soit 3 467.73 € par trimestre.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS sur la BASE de 4.57 % sur 60 TRIMESTRES.

Le permis de construire de l'agrandissement de l'école maternelle a été affiché du 11 avril au 16 juin 2009.

M. MARTIN s'étonne que les travaux des écoles ne soient pas à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire rappelle que le dossier est géré conformément à la réglementation. Chacun peut le consulter en Mairie.

5/ ÉCLAIRAGE PUBLIC - ARMOIRE SINISTRÉE.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer pour les réparations du transformateur de la rue de Bernagousse qui a brûlé en 2007. Le coût pour la commune s'élève à 1 600.00 € H.T.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

6/ CONTRAT AVENIR

M. Pierre LEBRUN sera repris en contrat CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) à compter du 1^{er} juillet 2009, pour une durée de 6 mois renouvelables à raison de 20 heures hebdomadaires.

Ce contrat est financé à 90 % par l'Etat.

VOTE :

POUR : MM. BOBO, FLAMANT, PERNAUT, CORDELETTE, LEMEE, BOITELLE, FONTAINE, Mme BAILLEUX, MM. GOSSEAU, MARTIN, Mmes GERON, ARMANI, M. GOMES, Mme KOWALSKI

CONTRE : Mme PERDU n'étant pas pour l'embauche d'1 employé municipal supplémentaire

APPROUVÉ à la MAJORITÉ des MEMBRES PRESENTS.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a accordé exceptionnellement le pont du 13 juillet à l'ensemble du personnel communal.

7/ ONF – TRAVAUX DE NETTOIEMENT.

Des travaux de nettoyage doivent être effectués sur la parcelle 26 pour un montant de 1 219,92 € T.T.C.

M. MARTIN suggère de faire faire les travaux par les employés communaux. Après réflexion ceux-ci seront effectués par l'ONF.

APPROUVÉ à la MAJORITÉ des MEMBRES PRESENTS.

8/ FORFAIT TABLES et BANCS – LOCATION SYMBOLIQUE.

FORFAIT : Vu la demande croissante de prêt de matériel, notamment les tables et les bancs, Monsieur le Maire propose d'instaurer un forfait de 100,00 €. Ce forfait sera restitué au demandeur si aucune dégradation n'est constatée.

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

LOCATION SYMBOLIQUE :

REFUSÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

9/ UTILISATION du STADE par l'US CHAUNY.

Le responsable de l'US CHAUNY a rendu les clefs du stade suite aux problèmes survenus récemment.
Des travaux de réfection sont à prévoir.
La création d'une équipe CRITÉRIUM est possible pour 2010.

10/ QUESTIONS DIVERSES.

→ M. Daniel MOREAU (Cycle de BEAUTOR) propose d'organiser les championnats de l' AISNE (UFOLEP) en mai 2010 avec une participation de la commune de 500,00 €.

Monsieur le Maire estime qu'une telle manifestation permettra de faire connaître le village. Il voit là une occasion de s'ouvrir un peu plus sur l'extérieur.

Les responsables de l'UFOLEP AISNE ont beaucoup apprécié l'accueil de BARISIS du dimanche 21 juin.

VOTE :

POUR : Mrs BOBO, FLAMANT, PERNAUT, LEMEE, GOSSEAU, Mmes GERNON, ARMANI, M. GOMES

CONTRE : CORDELETTE, BOITELLE, FONTAINE, Mme BAILLEUX, M. MARTIN, Mme KOWALSKI

ABSTENTION : Mme PERDU

APPROUVÉ à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

→ FDS : Nous ne demandons rien pour l'exercice 2010, aucune urgence n'est à constater actuellement pour les chemins communaux.

Par contre, un dossier sera préparé avec des devis en juin 2010 pour l'exercice 2011.

L'ENSEMBLE des MEMBRES du CONSEIL MUNICIPAL est d'ACCORD sur ce PRINCIPE.

→ M. Jacques DESALLANGRE a contacté l'ordre des médecins à propos du cabinet médical – à suivre !

→ l'Association « Une forêt et des Hommes » contacte les municipalités environnantes de la forêt de SAINT-GOBAIN (12 000 ha) pour signer un moratoire sur l'exploitation de la forêt et invite les communes concernées à la signer.

VOTE :

POUR : MM. BOBO, Mme PERDU, MM. LEMEE, GOSSEAU, Mmes GERNON, ARMANI, M. GOMES

CONTRE : MM. CORDELETTE, BOITELLE, FONTAINE, Mme BAILLEUX, M. MARTIN

ABSTENTION : MM. FLAMANT, PERNAUT, Mme KOWALSKI

Mme BAILLEUX précise que renseignements pris auprès d'un professionnel du bois, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

Monsieur le Maire ne se dit pas convaincu, cette information, peut en effet, être du parti pris.

M. Jacques DESALLANGRE a posé une question écrite au ministre concernant l'avenir de l'ONF (à suivre !).

APPROUVÉ à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

→ Toutes les coupes de bois ont été encaissées : 784 stères à 6,00 € soit une recette de 4 704,00 €.

→ Le conseil d'école demande de revoir les angles saillants sur les bordures de la cour d'école.

→ M. MASSET n'assurera plus ses fonctions à BARISIS à la prochaine rentrée. Un pot de départ a été organisé avant la réunion de Conseil Municipal afin de le remercier pour son dévouement auprès des enfants.

→ RSA : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un accord sera demandé au CCAS pour signer un contrat de gestion avec la CAF afin de permettre aux intéressés d'effectuer leurs démarches en Mairie au lieu de se déplacer.

→ Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers un bilan de l'année écoulée. Réponse au prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Prochaine réunion de conseil prévue le Vendredi 4 septembre 2009 à 20 h.

Ont signé les membres présents,

François BOBO,

Jean FLAMANT,

Guy PERNAUT,

Anne PERDU,

Bernard CORDELETTE,

Didier LEMÉE,

Maurice BOITELLE,

Emmanuel FONTAINE,

Marie-Jeanne BAILLEUX,

Christophe GOSSEAU,

Yann MARTIN,

Suzanne GERONON,

Françoise ARMANI,

Avelino GOMES,

Carine KOWALSKI,